



Delai paiement congés payés

Par Boulolola

Bonjour, j'ai posé mes congés payés disons pour faire simple du 1^{er} au 31 mai à la suite de mon congé maternité. Mon employeur me dit qu'il va me les payer fin juin car c'est apparemment dans leur règlement (ça fait partie des "variables" comme les heures supp ou jour férié travaillé, payé que le mois suivant..) du coup je n'ai aucun revenu pendant un mois.. Est-ce normal de faire ça? Merci pour votre aide!